



## PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2021

Par suite d'une convocation en date du 13 janvier 2021, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de La Chaussée d'Ivry se sont réunis en mairie le 22 janvier 2021 à 19h00, sous la Présidence de Monsieur **Francis PECQUENARD, Maire**.

**Étaient présents :** Patrick RONGRAIS, Audrey WALLET JEGOUZO, ROY Raymond, Rosemonde BRETAGNE, Adjoints.

Olivier de BETHMANN, Marie-Annick CHOUQUET, Arnaud FINOUS, Anabelle FLAHAUT, Jocelyne GAMBONNET, Martine GUILLEMET, Dominique MAITREJEAN, Gary PERFILLON, Sylvie VINCENT, Conseillers Municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Jean FOUQUET ayant donné pouvoir à Francis PECQUENARD.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jocelyne GAMBONNET est désignée pour remplir cette fonction.

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2020 et demande son approbation aux membres du Conseil Municipal.

Aucune correction n'a été demandée, le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

### DÉLIBÉRATIONS

#### 2021.001 DEMANDE DE SUBVENTION FDI 2021 : PARCOURS CHEMINS PÉDESTRES

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Parcours chemins pédestres avec Gilles et Guainville.

Pour un montant de 44 670.52 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la FDI 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 13 401 €, soit 30 % du coût du projet.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : juin 2021

Fin des travaux : juin 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Charges en € HT	Produits (financeurs) en €
<b>Coût global : 44 670.52 €</b>	<b>Financements publics :</b>
	FDI (30 %) 13 401.00 €
	Région (50 %) 22 335.00 €
	Autofinancement 8 934.52 €
<b>Total charges 44 670.52 €</b>	<b>Total produits 44 670.52 €</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :**  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### 2021.002 DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION : PARCOURS CHEMINS PEDESTRES

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Parcours chemins pédestres avec Gilles et Guainville.

Pour un montant de 44 670.52 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la REGION 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 22 335 €, soit 50 % du coût du projet.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : juin 2021

Fin des travaux : juin 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Charges en € HT	Produits (financeurs) en €
<b>Coût global : 44 670.52 €</b>	<b>Financements publics :</b>
	FDI (30 %) 13 401.00 €
	Région (50 %) 22 335.00 €
	Autofinancement 8 934.52 €
<b>Total charges 44 670.52 €</b>	<b>Total produits 44 670.52 €</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :**  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.003 DEMANDE DE SUBVENTIONS AMENDES DE POLICE 2021 : SÉCURITÉ RUE DE BELLEVUE**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Sécurité de la rue de Bellevue.

Pour un montant de 9 583.30 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre des AMENDES DE POLICE 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 2 875.00 € soit 30 % du coût du projet.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : SEPTEMBRE 2021

Fin des travaux : SEPTEMBRE 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Implantation des ilots	4 366.00 €	Autofinancement :	
		dont emprunt :	
		dont autres ressources :	6 708.30 €
Signalisation	5 217.30 €	<i>Aides publiques sollicitées :</i>	
		Amende de Police (30 %)	2 875.00 €
<b>Total HT</b>	<b>9 583.30 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>9 583.30 €</b>

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :**  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.004 DEMANDE DE FDI STRUCTURANT 2021 : SITE DE LA SCAEL**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition, désamiantage et démolition de l'ancien site de la SCAEL.

Pour un montant de 518 500 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la FDI STRUCTURANT 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 139 834.60 €, soit 30 % du plafond de 466 112 €.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : septembre 2021

Fin des travaux : septembre 2022

Le

**plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition	153 556.56 €	<u>Autofinancement</u> :	205 626.40 €
Travaux	318 572.00 €	dont emprunt :	
Divers	46 371.44 €	dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 % de 466 112 €	139 834.60 €
		Région 40 % de 282 600 €	113 040.00 €
		DETR 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
		DSIL 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
<b>Total HT</b>	<b>518 500.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>518 500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.005 DEMANDE DE SUBVENTION A LA RÉGION : SITE DE LA SCAEL**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition, désamiantage et démolition de l'ancien site de la SCAEL.

Pour un montant de 518 500 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la REGION 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 113 400 €, soit 40 % du plafond de 282 600 €.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : septembre 2021

Fin des travaux : septembre 2022

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition	153 556.56 €	<u>Autofinancement</u> :	205 626.40 €
Travaux	318 572.00 €	dont emprunt :	
Divers	46 371.44 €	dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 % de 466 112 €	139 834.60 €
		Région 40 % de 282 600 €	113 040.00 €
		DETR 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
		DSIL 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
<b>Total HT</b>	<b>518 500.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>518 500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.006 DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2021 : SITE DE LA SCAEL**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition, désamiantage et démolition de l'ancien site de la SCAEL.

Pour un montant de 518 500 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DETR 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 30 000 €, soit 30 % du plafond de 100 000 €.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : septembre 2021

Fin des travaux : septembre 2022

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition	153 556.56 €	<u>Autofinancement</u> :	205 626.40 €
Travaux	318 572.00 €	dont emprunt :	
Divers	46 371.44 €	dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 % de 466 112 €	139 834.60 €
		Région 40 % de 282 600 €	113 040.00 €
		DETR 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
		DSIL 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
<b>Total HT</b>	<b>518 500.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>518 500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.007 DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2021 : SITE DE LA SCAEL**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition, désamiantage et démolition de l'ancien site de la SCAEL.

Pour un montant de 518 500 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DSIL 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 30 000 €, soit 30 % du plafond de 100 000 €.

L'**échancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : septembre 2021

Fin des travaux : septembre 2022

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition	153 556.56 €	<u>Autofinancement</u> :	205 626.40 €
Travaux	318 572.00 €	dont emprunt :	
Divers	46 371.44 €	dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 % de 466 112 €	139 834.60 €
		Région 40 % de 282 600 €	113 040.00 €
		DETR 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
		DSIL 30 % de 100 000 €	30 000.00 €
<b>Total HT</b>	<b>518 500.00 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>518 500.00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.008-DEMANDE DE SUBVENTION DETR : RÉNOVATION DES VOLETS DES LOGEMENTS SOCIAUX**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Rénovation des volets des logements sociaux.

Pour un montant de 12 179.79 € H.T. - soit 15 590.35 € TTC.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre de la DETR 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 2 034.07 €, soit 20 % du coût du projet.

L'**échancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : juin 2021

Fin des travaux : juin 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Charges en € HT	Produits (financeurs) en €
<b>Coût global : 12 179.79 €</b>	<b>Financements publics :</b> DETR (20 %) 2 435.96 € Autofinancement 9 743.83 €
<b>Total charges 12 179.79 €</b>	<b>Total produits 12 179.79 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.009-DEMANDE DE SUBVENTION FDI 2021 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LA VIDÉO SURVEILLANCE**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition et installation de la vidéo-surveillance aux Gâtines Rouges.

Pour un montant de 14 325.35 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du FDI 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 4 297 € soit 30 % du coût du projet.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : JUIN 2021

Fin des travaux : JUIN 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
<b>Acquisition et Installation</b>	<b>14 325.35 €</b>	<u>Autofinancement</u> dont emprunt : dont autres ressources :	<b>2 866.35 €</b>
		<u>Aides publiques sollicitées</u> FDI 30 %	<b>4 297.00 €</b>
		DETR 30 %	<b>4 297.00 €</b>
		FIPDR 20 %	<b>2 865.00 €</b>
<b>Total HT</b>	<b>14 325.35 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>14 325.35 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.010 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2021 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LA VIDÉO SURVEILLANCE**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition et installation de la vidéo-surveillance aux Gâtines Rouges.

Pour un montant de 14 325.35 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du DETR 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 4 297 € soit 30 % du coût du projet.

**L'échéancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : JUIN 2021

Fin des travaux : JUIN 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition et Installation	14 325.35 €	<u>Autofinancement</u>	
		dont emprunt :	2 866.35 €
		dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 %	4 297.00 €
		DETR 30 %	4 297.00 €
		FIPDR 20 %	2 865.00 €
<b>Total HT</b>	<b>14 325.35 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>14 325.35 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **2021.011.-DEMANDE DE SUBVENTION FIPDR 2021 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LA VIDÉO SURVEILLANCE**

Le **Projet** de réalisation des travaux suivants : Acquisition et installation de la vidéo-surveillance aux Gâtines Rouges.

Pour un montant de 14 325.35 € H.T.

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du FIPDR 2021 pour cette réalisation, pour un montant de 2 865 € soit 20 % du coût du projet.

L'**échancier** prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : JUIN 2021

Fin des travaux : JUIN 2021

Le **plan de financement** de cette opération s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (HT)	Ressources	Montant
Acquisition et Installation	14 325.35 €	<u>Autofinancement</u>	
		dont emprunt :	2 866.35 €
		dont autres ressources :	
		<u>Aides publiques sollicitées</u>	
		FDI 30 %	4 297.00 €
		DETR 30 %	4 297.00 €
		FIPDR 20 %	2 865.00 €
<b>Total HT</b>	<b>14 325.35 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>14 325.35 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres du Conseil Municipal :  
- **DECIDENT** de demander cette subvention.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal des détails sur les projets de la SCAEL, des chemins pédestres et de la vidéo surveillance.

Des réunions de commissions seront fixées pour préparer la mise en œuvre de ces investissements.

Concernant la location et le bail du boulanger, monsieur le Maire informe son conseil municipal que la commune doit modifier le bail pour augmenter la surface du magasin, pour se faire, Maître BOUCHERY sera mandaté pour effectuer cette modification.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, les résultats des comptes de la commune de l'année 2020 pour les budgets communes, assainissement et logements sociaux, les résultats sont tous excédentaires.

## **TOUR DE TABLE**

### **Rosemonde BRETAGNE :**

- Informe que le plexiglass de l'abribus au Gravelot est détérioré.

Monsieur le Maire répond que celui-ci sera réparé par la société BUEIL PUBLICITE.

- Informe que les enfants qui ont reçu les bons d'achats pour Noël ont été contents de ce cadeau en remplacement du traditionnel arbre de Noël. Quelques messages ont été envoyés à la mairie pour remercier le conseil municipal.

-Signale que des colis seront offerts aux seniors en remplacement du repas annuel organisé par la commune.

### **Olivier de BETHMANN :**

- Remercie monsieur le Maire d'avoir fait le nécessaire et d'avoir insisté auprès de l'entreprise INEO pour le problème de dysfonctionnement des feux à Nantilly.

Monsieur le Maire répond que dorénavant le problème est réglé par l'entreprise qui est intervenue en urgence et en assurera la maintenance.

-Demande que le passage piéton rue de Pacy devant la boulangerie soit plus marqué avec des barrières pour les piétons afin que les gens stationnés sur le parking, place de l'église, ne traversent pas directement sur la voie.

Monsieur le Maire répond que ce carrefour est à 30km/h et les piétons et les voitures doivent pouvoir circuler en toute confiance.

-Demande où en est l'assermentation d'Adrien, responsable technique ?

Monsieur le Maire répond que des informations nous ont été fournies par le centre de gestion et qu'un dossier doit être constitué auprès du tribunal d'instance.

### **Arnaud FINOUS :**

- S'interroge sur la date d'ouverture du garage Peugeot et si la commune a prévu une haie végétalisée face à la rue des Moulins ?

Monsieur le Maire répond que celui-ci ouvrira fin mars et qu'il n'est pas prévu de haie.

- Demande où en est la situation économique de l'entreprise ARM car il y'a eu des licenciements récents.

Monsieur le Maire répond que sa situation est très problématique et qu'ARM mettra plusieurs années à redresser sa situation économique.

### **Audrey WALLET JEGOUZO**

- Informe que les fossés aux Gâtines Rouges sont bouchés.

Monsieur le Maire répond que le département n'est pas responsable de l'ensemble des buses, la commune devra prendre une partie à sa charge. Quant au nettoyage des fossés, le personnel de la commune fera une opération sur les longueurs en agglomération.

-Demande également une étude pour la coupure ou la réduction de l'intensité lumineuse de l'éclairage public entre 22h et 5h.

Monsieur le Maire répond que la commission voirie se réunira pour en faire la demande auprès de TERRITOIRE ENERGIE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H.